



Avenant NAO 2022

L'UNSA continue de dire « oui »

La CFDT patine



UN GRAND OUI



Vous avez été très nombreux à prendre part au vote et vous avez très majoritairement dit oui à la signature.



Après 4 réunions de négociation sur l'indice INSEE, vos élu.e.s **CFDT** ont laissé la parole à leurs adhérents (voir tract **CFDT** du 19 octobre) au travers d'un vote afin de décider de la signature ou pas d'un avenant à l'accord NAO 2022.

Seuls les partenaires sociaux ayant signé l'accord NAO en janvier 2022 peuvent signer l'avenant.

Une réunion est prévue ce mardi 25 octobre afin de recueillir la position des différentes organisations syndicales.

La **CFDT** respectera le choix de ses adhérents et donnera donc un avis favorable.

Néanmoins, vos élu.e.s **CFDT** seront très attentifs à la relecture de l'avenant afin que rien ne soit oublié et qu'il n'y ait pas de sujet à interprétation.



Mais dans les faits un faux départ...

Début de matinée : La CFDT tracte (*cf ci-contre*) : « UN GRAND OUI », après le plébiscite de sa base

9h15 : En négociation, la CFDT annonce qu'elle signera l'avenant à l'accord NAO

11H15 : Durant la relecture de l'avenant, la CFDT veut changer les termes qu'ils avaient validés 2h avant...

Motif : « C'est pas ce qu'on avait compris au départ ! »

Constat :

- La CFDT ne respecte pas la position de sa base
- La CFDT ralentit la signature de l'avenant
- La CFDT met en péril la date proche de paiement de la prime de partage de la valeur (PPV)

Vous ne comprenez pas la position de la CFDT ?
... nous non plus !

NOUS.

L'UNSA un Syndicat à votre Service



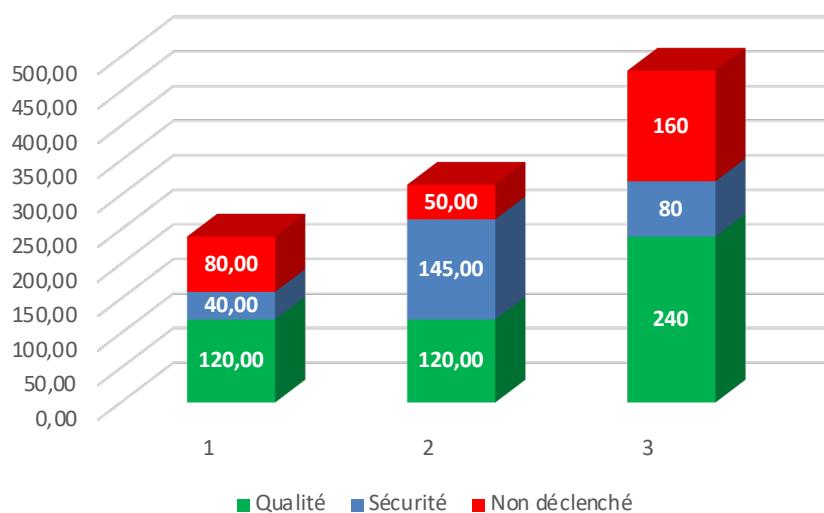


IPO

Troisième trimestre



IPO - Troisième Trimestre



Pour compenser la neutralisation du NPS sur le premier semestre, l'IPO T3 et T4 de la qualité et de la sécurité ont été doublés.

Le montant cumulé des 3 premiers trimestres donnent 745€.

(Le montant total de L'IPO 2022 sera versé en Mars 2023)

Dernière information :

Les 2 jours bloqués de fin d'année sont les 26 et 30 décembre.

NOUS.

L'UNSA un Syndicat à votre Service



BULLETIN D'ADHÉSION 2022



IDENTITÉ

M. ou Mme. Prénom..... Nom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Date de naissance..... Tél. mobile.....
E-mail..... @.....
Profession.....
Entreprise..... Code NAF/APE.....

CONVENTION COLLECTIVE (Cochez)

- Chimie Industrie Pharmaceutique Pharmacie d'officine Plasturgie
 J'adhère à l'UNSA CP et acquitte ce jour ma cotisation annuelle de janvier à décembre

RÈGLEMENT (Cochez)

- Je demande à régler par prélèvements automatiques en 1, 2, 3, 4, 6, 12 fois/an : [joindre un RIB](#)
 Je note que je recevrai un mandat SEPA Unique à signer et renvoyer à UNSA Chimie/Pharmacie
 Je règle par chèque libellé à l'ordre de UNSA Chimie Pharmacie

VOTRE ACTIVITÉ

Cochez votre Coefficient, Groupe ou Classification en fonction de votre activité

- Situation de chômage : 25€/an pour tous les barèmes
 Pré-retraités : 55€/an pour tous les barèmes
 Retraités : 55€/an pour tous les barèmes

Barème Chimie - Répartition pharmaceutique

- Cœf. < 180 : 79€
 Cœf. < 250 : 118€
 Cœf. < 400 : 184€
 Cœf. 400 et + : 196€

Barème Industrie pharmaceutique

- Groupes 1 et 2 : 79€
 Groupes 3 et 4 : 118€
 Groupes 5 et 6 : 184€
 Groupes 7 et + : 196€

Barème Pharmacie d'Officine

- Vendeur en pharmacie : 79€/an
Préparateur : 118€/an
Pharmacien : 184€/an
Pharmacien cadre : 202€/an

Barème Plasturgie

- 700-750 : 68€
800-830 : 82€
900-940 : 105€
> 940 : 143€

UNION

- I à II 2 : 68 €
II 3 à II 7 : 82 €
III 1 à III 4 : 105 €
>III 5 : 143 €

- Je souhaite m'engager à l'UNSA Chimie/Pharmacie à l'échelle de : (Cochez)

Mon entreprise : Oui / Non Mon département : Oui / Non National : Oui / Non

Date :

Signature :